



Rapport annuel 2024

1. Réunions et décisions

L'année dernière, le Comité central n'a eu à prendre une décision que sur une seule question. Il s'agissait d'un mâle schwytois qui avait été importé en Suisse depuis la Norvège et dont la taille au garrot dépassait la mesure autorisée, de sorte qu'il ne pouvait pas être admis à l'élevage. Malheureusement, il faut bien avouer qu'il aurait été judicieux que nous ayons un nouvel apport sanguin chez les schwytois sans avoir à proposer un croisement avec une autre race.

A l'occasion de la réunion des délégués à Martigny, j'ai également invité tous les contrôleurs de portées et j'ai ainsi pu apporter des informations importantes concernant notre projet « collection de pedigree » et « nouveaux propriétaires de chiens courants », car il n'y a pas toujours de membre de la commission d'élevage sur place lors des inspections effectuées. Le fait est que les contrôleurs de portées sur place m'envoient un pedigree de chiot et signalent aux éleveurs qu'ils doivent remplir notre formulaire « Nouveaux propriétaires de Chiens Courants Suisses » dès qu'ils ont vendu tous les chiots. Malheureusement, il y a encore un manque de clarté ici, car les éleveurs pensent souvent que s'ils ont rempli le formulaire SCS « Enregistrement des nouveaux propriétaires » lors de la commande du pedigree, alors cela est déjà fait.

Cependant, ce n'est pas le cas. Sur notre formulaire, il sera également indiqué que l'acheteur est déjà membre de notre Club et en outre, le téléphone et l'adresse e-mail des personnes y sont indiqués, afin que les présidents régionaux responsables, qui reçoivent ensuite ces formulaires de ma part, puissent contacter les propriétaires afin de pouvoir leur proposer d'adhérer au SLC. De plus, je sais ainsi où vont nos mâles et nous pouvons donc faire enregistrer ces chiens, même si le propriétaire n'est pas membre du SLC. Malheureusement, cette possibilité est maintenant inutilement compliquée par l'analyse ADN supplémentaire.

Voici donc à nouveau la différence :

- « **Enregistrement des nouveaux propriétaires** » : est un formulaire de la SCS qui ne peut être obtenu que sur place et est remis avec l'annonce de la portée. Les nouveaux propriétaires – s'ils sont déjà connus à ce moment-là – seront alors inscrits sur les nouveaux pedigrees. Souvent, les éleveurs ne connaissent même pas les noms des acheteurs qui leur achèteront un chiot à ce moment-là. Ensuite, le chiot est enregistré au nom de l'éleveur.
- « **Nouveaux propriétaires de Chiens Courants Suisses** » : est un formulaire du CCC et n'est rempli par l'éleveur qu'une fois qu'il a vendu tous les chiens. En outre, l'adresse e-mail et le numéro de téléphone de l'acheteur et le fait que l'acheteur soit déjà membre du CCC sont

notés sur ce formulaire. C'est ce formulaire que j'envoie aux éleveurs et qui paraît aussi sur notre site Internet sous « Elevage/Documents ».

J'espère que ces processus deviendront plus courants à l'avenir. Ainsi, nous pouvons faire de la publicité pour notre club en envoyant ces adresses aux présidents des groupes régionaux et si le propriétaire d'un chien mâle ne veut pas devenir membre du CCC, nous savons au moins où se trouve le mâle et nous pouvons ensuite admettre ce chien à l'élevage et l'ajouter à notre base de données et ainsi aider nos éleveurs à utiliser d'autres mâles pour leur reproduction, afin de maintenir une diversité génétique suffisamment importante. L'année dernière, cela n'a pas mal fonctionné pour la plupart et il faut juste un certain temps pour que cela s'installe. La plupart du temps, les éleveurs confondaient simplement les deux formes. Mais je suis convaincu qu'à l'avenir cela fonctionnera quand même parfaitement

De plus, nous avons décidé lors de cette réunion que nous voulions créer une base de données d'arbres généalogiques. Étant donné que cette entreprise implique une quantité extrêmement importante d'efforts, nous allons répartir ce travail. Un grand merci aux personnes qui ont accepté de prendre en charge ce travail. Il s'agit de Paul Annen pour les arbres généalogiques du bruno du Jura, de Roger Büttler pour les arbres généalogiques des lucernois et de Augustin Inderbitzin pour les arbres généalogiques des bernois et des schwytois. Le logiciel nous permet désormais de calculer le coefficient de consanguinité sur plus de 4 générations et l'éleveur a la possibilité de demander quel mâle lui convient le mieux en termes de coefficient de consanguinité. Je suis donc heureux si je reçois autant d'arbres généalogiques que possible et que je les transmettrai ensuite et les ajouterai au système. Il est également utile que je reçoive toujours un pedigree de chaque contrôleur d'élevage. De plus, les contrôleurs d'élevage devaient également m'envoyer un pedigree des chiots. Cela prendra un peu de temps pour le moment, mais je suis confiant que dans quelques années nous aurons une grande base de données que nous serons heureux de mettre à disposition de nos éleveurs. Les adresses des personnes responsables sont :

- Lucernois : Büttler Roger, 079 344 76 07, roger.buetler@freycie.ch
- Brunos du Jura : Annen Paul, 079 541 78 94, paul.annen@bluewin.ch
- Bernois/Schwytzois, Inderbitzin Augustin, 079 226 60 40, ma@stini.ch

2. Divers

Le nombre de chiots de l'année dernière était de 85, malheureusement encore inférieur à celui de l'année précédente (90). Une fois de plus, le canton du Valais a eu le plus grand nombre de portées avec 4, les cantons des Grisons avec 3 et le canton de Schwyz à la troisième place avec 2 portées. Les portées restantes sont réparties à raison d'une portée dans les cantons de Berne, du Jura, de Vaud, d'Appenzell Rhodes intérieures et de Lucerne. Malheureusement, le nombre de chiots bernois s'est à nouveau effondré à 14 % (2023 – 22,3 %). Comme les autres années, ce sont les lucernois qui compte le plus grand nombre de chiots (36%), puis les brunos du Jura avec 32%, tandis que les schwytois occupent la troisième place avec 18%.

L'année dernière également, plusieurs de nos chiens ont été vendus à l'étranger proche ou lointain. Le plus intéressant, c'est que nous avons également vendu un courant lucernois en Russie. Cela fait des années que cet intéressé me demande s'il pourrait acheter un chien. D'abord Corona et maintenant la guerre ont rendu cette entreprise plus difficile ou évitée. Finalement, on a trouvé un éleveur qui lui a vendu un chien (Vulcain) qui s'en sort très bien avec lui. Dans ce village, ils utilisent les chiens principalement pour la chasse au lièvre. Ils y font aussi des épreuves de chasse et mon interlocuteur m'a invité à plusieurs reprises pour que nous puissions également participer à une telle épreuve de chasse. Jusqu'à présent, ils y ont chassé principalement avec des briquets russes et finlandais. Il a découvert nos chiens courants suisses grâce à notre grand film sur les chiens.

À l'occasion de son AG de fin avril 2024 à Winterthour, la SCS a décidé que tous les chiens utilisés pour la reproduction devaient subir un test ADN. Nous avons été le seul club à voter contre. Mais nos 11 voix n'ont pas pu empêcher cet engagement. Pour nous, cela signifie désormais ce qui suit : chaque chien qui sera admis à l'élevage après 1^{er} juillet 2024 devra passer ce test ADN. Sinon, les chiots ne reçoivent pas de pedigrees. Cela s'applique également aux mâles utilisés à l'étranger. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse <https://www.skg.ch/zucht/gesundheitsvorsorge/vorsorgeuntersuchungen/>.

Vous y trouverez la base légale, un dépliant et le formulaire. J'ai également téléchargé ce formulaire sur notre site Web sous la rubrique « Élevage/Documents ». Le test ADN coûte 50 francs pour les membres de la SCS. Le prix de l'échantillon de sang chez le vétérinaire est ensuite encore à ajouter.

La procédure :

- Remplissez le formulaire de demande.
- Veuillez contacter votre vétérinaire pour obtenir un rendez-vous pour la prise de sang.
- Votre vétérinaire enverra ensuite l'échantillon de sang au laboratoire (Laboklin)
- Le laboratoire (Laboklin) envoie ensuite en règle général le résultat en format PDF à la SCS, où il est stocké dans livre des origines (SHSB).
- Si une personne a déjà procédé à une telle analyse d'ADN avant le 1er juillet 2024, elle peut l'envoyer à l'adresse suivante : shsb@skg.ch

Puis enfin ceci : ces dernières années, les éleveurs ont été de plus en plus confrontés au problème de la difficulté à vendre leurs mâles. Quelle pourrait en être la raison? C'est un mystère pour moi. Les femelles s'en vont généralement comme des petits-pains chauds et avec les mâles, vous devez faire d'énormes efforts et de beaucoup de persuasion pour que les acheteurs soient prêts à en acheter un. Nous discuterons de cette circonstance lors de notre prochaine réunion du Comité Central, mais je ne sais pas encore s'il y a une explication et, dans le meilleur des cas, une solution.

Enfin, je tiens à remercier tous les éleveurs pour la confiance qu'ils m'ont accordée, et je tiens également à exprimer mon respect pour le grand engagement dans l'élevage de leurs chiots - pour leur cœur et leur âme, qu'ils mettent dans la préservation de notre race.

Je tiens à exprimer un grand merci aux membres de ma commission d'élevage, qui m'ont soutenu et conseillé à maintes reprises cette année. Je voudrais également exprimer mes sincères remerciements aux contrôleurs d'élevage dont la plupart travaillent depuis de nombreuses années. Ils sont les liens importants entre les éleveurs et la commission d'élevage.

Je souhaite à tous les éleveurs de chiens courants beaucoup de succès et d'heures empreintes de plaisir avec leurs chiots pour l'année 2025 et à tous les propriétaires de chiens courants beaucoup de plaisir avec leurs fidèles auxiliaires de chasse.

Georg Burchard, président de la Commission d'élevage
Turtmann en janvier 2025

Statistik – Statistique – Statistica - 2024

Admissions / Ankörungen / Ammissionone

VARIETE	SEXE	Total	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59
B	M	4						1			1		2		
B	F	4						1	1	2					
J	M	8							1			1	1	4	1
J	F	7			1				2	2	1	1			
L	M	6							1		4		1		
L	F	6			1	1	1	1	1	1					
S	M	2											1	1	
S	F	2				1							1		
Total		39			2	2	1	3	6	5	6	2	6	5	1

Statistique / Statistik / Statistica

1982	175	1988	108	1994	47	2000	73	2006	57	2012	39	2018	38	2024	39
1983	104	1989	108	1995	100	2001	61	2007	56	2013	40	2019	29		
1984	96	1990	88	1996	64	2002	42	2008	42	2014	48	2020	31		
1985	116	1991	66	1997	69	2003	56	2009	59	2015	54	2021	35		
1986	89	1992	73	1998	51	2004	65	2010	57	2016	40	2022	21		
1987	99	1993	71	1999	54	2005	51	2011	53	2017	37	2023	36		

Inscriptions au LOS / Eintragungen ins SHSB / Iscrizioni alla LOS

Variétés	Mâles	Femelles	Total	%
Bernois	6	6	12	14%
Jura	8	19	27	32%
Lucernois	18	13	31	36%
Schwytzois	8	7	15	18%
Total	40	45	85	100%

Nombre de portées par canton / Anzahl Würfe pro Kanton / Numero di figliate

Canton	Total	Bernois	Jura	Lucernois	Schwytzois
VS	4		1	3	
GR	3		1	2	
SZ	2	1			1
AI	1				1
BE	1		1		
JU	1		1		
VD	1	1			
LU	1			1	
Total	14	2	4	6	2

4.5 Nombre total de chiots / Anzahl Welpen / Numero di cuccioli

1981	359	1986	308	1991	189	1996	146	2001	164	2006	172	2011	125	2016	86	2021	105
1982	262	1987	302	1992	191	1997	221	2002	226	2007	139	2012	119	2017	108	2022	116
1983	278	1988	284	1993	228	1998	133	2003	151	2008	181	2013	90	2018	74	2023	90
1984	340	1989	288	1994	184	1999	188	2004	165	2009	176	2014	135	2019	73	2024	85
1985	328	1990	266	1995	221	2000	168	2005	131	2010	143	2015	101	2020	136		

